

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 18.004

L'An Deux Mille Dix-Huit, le 02 Février, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 26 janvier 2018

DATE D'AFFICHAGE

Le 26 janvier 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, M. Jean-Paul CLECH, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Annie CHABANEAU, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Didier QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gérard FILOCHE représenté par M. Jean-Paul CLECH
M. Didier BESSON représenté par Mme Marie-José DAUZIDOU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 32 en raison du décès de M. Alain LARRAIN

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 30

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : OUVERTURE DE CRÉDITS POUR L'EXERCICE 2018
(SECTION INVESTISSEMENT)

RAPPORTEUR : M. Philippe CAU

VOTE : 6 ABSTENTIONS
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

En application de l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire, dans l'attente du vote du Budget Primitif, peut, sur autorisation du Conseil Municipal précisant le montant et l'affectation des crédits, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. **Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif lors de son adoption.**

Pour permettre dès le début de l'année 2018, la poursuite des travaux engagés sans interruption, et afin de diminuer la gêne occasionnée par lesdits travaux, il est proposé l'ouverture de crédits d'investissement, au titre de l'exercice 2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu l'article L.1612.1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la commission des finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'ouvrir les crédits d'investissement suivants, au titre de l'exercice 2018 :

		DÉPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL		
	<u>OPERATIONS REELLES</u>		
2313.0208	- Travaux hôtel de ville (Portail d'entrée, grilles de clôture et Parkings)	+ 230 000,00 €	
2313.4141	- Travaux Garden Tennis (Réfection des réseaux et Faux-plafonds des vestiaires)	+ 11 000,00 €	
2031.910	- Etudes complémentaires pour Marché Central (Assistance à maîtrise d'ouvrage et reconnaissance géotechnique)	+ 80 000,00 €	
2031.822	- Etudes pour le stationnement et la Circulation en centre ville	+ 27 000,00 €	
2313.411	- Travaux Salle Landry (Réfection couverture)	+ 29 000,00 €	
2313.0209	- Travaux bâtiment TIKI (Réfection étanchéité couverture)	+ 12 000,00 €	
2313.025	- Travaux Maison des Associations (Etanchéité couverture et Rénovation de l'éclairage d'une Salle)	+ 20 000,00 €	
2313.0208	- Travaux bâtiment annexe Police Municipale (Porte du garage)	+ 6 000,00 €	
2313.4151	- Travaux Centre de Squash (Réfection des bacs translucides en couverture)	+ 15 000,00 €	

2313.4152	- Travaux locaux surf (Réhabilitation des menuiseries extérieures)	+ 25 000,00 €	
2313.4147	- Travaux centre d'hébergement (Rénovation réseau d'eau chaude Sanitaires et mitigeurs de douches)	+ 23 000,00 €	
2188.823	- Acquisition d'une armoire séchante pour les Espaces Verts	+ 4 400,00 €	
2184.952	- Acquisition de tables basses pour le Palais des Congrès	+ 1 200,00 €	
2188.822	- Acquisition d'horodateurs et de Terminaux (mise en conformité de la dépénalisation)	+ 45 700,00 €	
2313.4142	- Travaux complémentaires Golf de ROYAN (H.T) (L'isolation coupe feu du local plonge et l'électricité du bar)	+ 5 000,00 €	
20422.520	- Subvention d'équipement pour la participation à la construction à la puisade (1/5) -Atlantic aménagement-	+ 51 000,00 €	
165.01	- Dépôts et cautionnements remboursés	+ 10 000,00 €	
165.01	- Dépôts et cautionnements reçus		+ 10 000,00 €
1641.01	- Produit de l'emprunt		+ 585 300,00 €
<u>OPERATIONS D'ORDRE</u>			
2313.01	- Récupération avance forfaitaire	+ 100 000,00 €	
2315.01	- Récupération avance forfaitaire	+ 100 000,00 €	
238.01	- Récupération avance forfaitaire		+ 200 000,00 €
	TOTAL	+ 795 300,00 €	+ 795 300,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 06 février 2018

Pour le Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,
Jean-Paul CLECH